Le tambour *du Radon*

Journal de Gilles n°21 - décembre 2022

Sommaire

3 Editorial

4 La parole aux Gillois

6 A la mémoire de Philippe Quentin

7 Inauguration des chemins de randonnés

8 Gilles en fêtes

10 Le festival d'automne et les Gillofolies

12 La vie scolaire

14 Les travaux

16 Informations communales et urbanisme

18 L'Agglomération du Pays de Dreux

20 Numéros utiles

Mairie - Place de l'Église -28260 Gilles
Tél : 02 37 64 08 16 - Tél M. le Maire : 06 70 63 64 09
mairiedegilles@gmail.com

Le secrétariat de mairie est assuré par Emmanuelle Donzier
Le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Maire : Michel Malhappe
1ère adjoint : Sophie Apruzzese
2e adjoint : Christian Bourrat
3e adjoint : Marie- Catherine Willaume
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

Abonnez-vous gratuitement au site de la commune :
https://mairie-gilles.fr
Courrier des lecteurs : tambourduradon@gmail.com

***Le Tambour du Radon n°21**-Décembre 2022* ***Directeur de publication** : Michel Malhappe,*
***Rédactrice en chef** : Marie-Catherine Willaume* ***Maquette** : Sophie Apruzzese,*
***Rédaction** : Charles Gachelin, Paul Boquet, Michel Malhappe, Emmanuelle Donzier, Christian Bourrat, Maryline Letellier, Céline HUET, Marie-Catherine Willaume, L'APE GGMS, les professeurs des écoles.*
***Photos** : Charles Gachelin, Dominique Teixido-Hervé, Paul Boquet, Christian Bourrat, Marie-Catherine Willaume, Emmanuelle Donzier, les professeurs des écoles.*

Editorial

Le dérèglement climatique est là et nous en subissons d'ores et déjà les effets. C'est, à mon sens, le problème majeur aujourd'hui car il va conduire à modifier notre cadre de vie et notre façon de vivre.

Les rapports scientifiques successifs laissent de moins en moins d'écho aux climatosceptiques.

Faut-il pour autant se résigner ? Pourquoi devrions-nous faire des efforts quand d'autres, à titre individuel ou au niveau de pays, polluent davantage ? Que pouvons-nous faire à titre individuel et en tant que citoyen ?

Toute diminution, même minime, des émissions de gaz à effet de serre en limite les conséquences. Cette contribution, déjà pratiquée par beaucoup, aboutit à des résultats : c'est ce qu'on appelle « l'effet colibri ». Dans un contexte préoccupant, soyons acteurs de notre avenir et de celui de nos enfants.

Notre commune s'est inscrite dans cette démarche de protection de l'environnement depuis de nombreuses années (gestion des eaux pluviales, suppression des produits de traitement, réduction de l'éclairage public).

Les travaux en cours, qui vous sont présentés dans les pages suivantes, répondent aux mêmes exigences : limitation de l'imperméabilisation des sols, protection de la végétation, renforcement de l'isolation thermique des bâtiments publics. Tous ont la même finalité : préserver notre cadre de vie.

Un cadre de vie que beaucoup, autour de nous et au-delà, nous envient.

Nombreux sont surpris par tout ce qu'ensemble nous sommes capables de réaliser, par les qualités qui se développent à Gilles.

- On y croise des gens remarquables :

Emu et émouvant, Paul Boquet retrace quarante années au service de notre commune.

Charles Gachelin est encore et toujours porteur de nombreux projets culturels pour Gilles.

Michel Doutet, à pied ou à vélo, quelle que soit la météo, contribue régulièrement à la propreté du village.

- Il y fleurit des événements hors du commun :

Un circuit de randonnée pédestre reliant les communes de La Chaussée-d'Ivry, Gilles et Guainville a été inauguré le 17 septembre.

Le tout premier festival d'automne, dans le cadre des « Gillofolies », a été créé, rassemblant des artistes du village pendant trois jours.

Et demain

Notre commission animation du village a fixé le calendrier des manifestations 2023. Ces moments festifs contribueront à renforcer notre lien d'appartenance à notre village. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants

Avec le concours de l'Agglo du pays de Dreux un festival de territoire se tiendra à Gilles au Week end de l'Ascension

Nous renforçons notre présence et notre écoute des jeunes

Nous souhaitons montrer le chemin pour qu'en dépit d'un climat général morose nous soyons fiers d'être Gillois.

En cette fin d'année je souhaite à chacune et chacun un Noël chaleureux en famille et une pensée particulière pour celles et ceux qui seront seuls ce jour-là.

Michel Malhappe,
Maire de la commune de Gilles

La parole aux Gillois : Paul Boquet

Quarante années d'engagement et de services

J'ai demandé à **Paul Boquet** de nous faire partager son engagement auprès de notre village. En effet, cela fera **40 années en 2023** que Paul Boquet apporte compétences et **sens du service à notre commune**, de conseiller municipal à maire et maire honoraire.
C'est à ma demande que Paul Boquet s'est représenté en 2020 aux dernières élections municipales.
J'apprécie sa connaissance du village, sa vigilance juridique et financière, la sagesse de ses interventions toujours écoutées par l'ensemble des conseillers municipaux.
J'apprécie personnellement ses conseils pertinents, sa discrétion et son soutien, attitude pas forcément évidente quand on a été soi-même maire.

Michel Malhappe, Maire

Rétrospective rapide

C'est en mars 1983 que j'ai décidé de présenter ma candidature à l'élection municipale de notre beau village. Depuis dix ans, nous y habitions, mon épouse et moi, tout en travaillant à Mantes-la-Jolie et, curieux de nature, je suivais souvent les séances du conseil municipal alors présidées par Monsieur Hervé, maire de longue date.
En 1983, Guy de Ferrières lui succède et, parmi ses adjoints, figure Michel Malhappe (déjà au service de la commune, lui aussi).
En 1984, à la suite de la démission de M. de Ferrières, Paul Didelot est élu maire et Michel Malhappe est nommé premier adjoint.

1989 : Après mes 6 années de « classes » au sein du conseil municipal, je deviens adjoint de Paul Didelot et le demeure jusqu'en 2001.

2001 : Paul Didelot quitte Gilles**, je deviens maire** et sont élus adjoints : Michel Morin, Michel Corrieras et Albert Wimmer. Ils m'ont grandement facilité la tâche et je leur dois bien des soucis épargnés. Michel Morin a, en particulier, assuré avec beaucoup de dévouement le service des très actives affaires scolaires. Albert Wimmer a pris la suite de René Grotta, chargé depuis 1989 de la gestion des finances communales. Leurs efforts et leur professionnalisme ont fait progresser la commune et permettent enfin d'envisager de lourds investissements (routiers notamment). Michel Corrieras était chargé de tout ce qui touche à l'urbanisme et il n'a pas manqué de travail !
J'ai eu la satisfaction d'être soutenu par de nombreuses personnes, aussi agréables que compétentes, au sein du Conseil Municipal, parmi les habitants de la commune bien sûr, mais aussi par des responsables du Canton et du Département, toujours à nos côtés dans la réalisation des grands et petits projets communaux.
Je n'oublie pas non plus le dévouement de notre secrétaire de mairie de 1989 à 2014, Madame Maîtrejean, et de notre employé communal, Éric Ferrandin, titularisé dès 1982, décédé fin 2013, irremplaçable et dont nous parlons tous encore avec une admiration sans bornes.

Quelques-unes de mes activités

Avant même d'être élu, j'ai suivi la grande sécheresse de 1976 et le puits de captage de Gilles pratiquement à sec.

En 1978, le village a subi, comme toute la région, un exceptionnel épisode de givre et une bonne semaine sans courant dans les hameaux (je garde en mémoire cet enfant des Rostys bondissant de joie en apprenant que l'électricité allait être rétablie dans l'heure suivante). La même année, forte crue du Radon (l'eau atteignait la chaussée de la route de Bréval par exemple).

En 1979, incendie du hangar Lecreff. La refonte du cimetière, commencée en 1980, se termine 7 ans plus tard. Enfin, le dévouement des membres du conseil municipal et des habitants a été essentiel pour parer au plus urgent lors de la tempête de 1988, dévastatrice chez nous comme partout en France.

Pendant mes mandats successifs, Gilles a subi la grosse tempête de décembre 1999, trois incendies majeurs, une autre crue du Radon, un effondrement de chaussée et a dû faire face à d'autres problèmes plus ou moins graves ou urgents.

La gestion des affaires communales nécessite la mobilisation de bien des bonnes volontés et un investissement en temps considérable. Je recommande aux candidats qui désirent se lancer dans cette aventure de s'assurer au préalable que leur conjoint, soit consent à passer seul une bonne part de ses journées, soit aspire à « avoir un peu plus d'air ». Pour moi, la situation était claire, j'étais dès avant mon mariage radio-amateur, activité hautement chronophage, puis, ayant abandonné le Conseil des Prudhommes où je siégeais depuis une quinzaine d'années, je me suis présenté devant les électeurs de Gilles. J'avais remplacé un temps d'absence chez moi par un autre ! Avec les années de recul, je me rends compte que j'ai « pas mal forcé la dose », mais de cela, on ne prend conscience « qu'après » …

Fin de règne (puisque c'est cela qui me fut reproché)

Lors des élections municipales de 2008, des critiques sur mon âge et sur ma façon de traiter les affaires communales me font perdre des électeurs, même si je suis réélu malgré cela au conseil municipal, puis au poste de maire.
Il m'a été reproché de « vouloir tout faire seul ». Avec du recul, c'était certainement à juste titre.

Pour autant, avais-je mal fait ? Avais-je nui à la commune ? Je ne le crois pas.

J'admets toutefois que cela pouvait gêner le déroulement harmonieux du fonctionnement du conseil municipal.

J'ai donc rendu, en 2010, mon écharpe de maire à Monsieur le préfet, tout en conservant mon poste de conseiller municipal, confirmé en 2014 et en 2020.

Paul Boquet, conseiller municipal

Hommage à Philippe Quentin

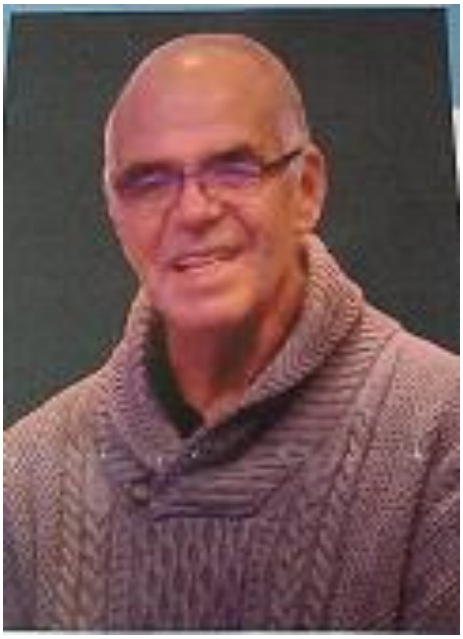

Philippe Quentin nous a quittés le 5 décembre, âgé seulement de 67 ans.

Après avoir été élu conseiller municipal de 1977 à 1997 à Pontgoin en Eure et Loire, Philippe est arrivé avec sa famille à Gilles en février 1995, habitant d'abord à Fumeçon puis au 26 Grande Rue.
Elu conseiller municipal à Gilles en 2000, il restera en fonction jusqu'en 2020 soit un total **de 40 ans au service des collectivités dont 20 ans sur notre commune**.

Participant actif aux débats de notre conseil municipal, il exprimait ses idées et ses convictions sans détours. Ses analyses étaient pertinentes et s'appuyaient sur son expérience d'élu et de chef d'entreprise.
Il représenta notre commune à l'Agglo du Pays de Dreux où il siégeait aux commissions relatives au traitement des ordures ménagères et au transport.
Nous étions tous proches et solidaires de Philippe pendant ces derniers mois où la maladie l'agressait.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Marie-Hélène, ses enfants Elise, Irène et Pierre Louis.

Michel Malhappe, Maire

_ _

Ainsi Philippe s'en est allé retrouver un monde […] meilleur que celui qu'il a connu ces temps derniers.

Nous devons être heureux pour lui mais, simples terriens, nous ressentons néanmoins une profonde tristesse.

Nous perdons un être cher, un ami et des liens qui nous unissent à lui ne restent plus, soudainement, que des souvenirs […].

J'ai connu Philippe lors de son entrée au conseil municipal de Gilles il y a plus de 20 ans. […] J'ai tout de suite compris que nous étions aptes à nous entendre.

Pendant mes dix années de mandat de maire, j'ai pu compter sur son appui sans failles. Homme de convictions, il avait un franc parler que j'appréciais. Il savait souvent émailler son propos d'une touche d'humour. Au cours des conseils municipaux, son expression était toujours parfaitement courtoise et correcte vis-à-vis de ses interlocuteurs, même dans des discussions parfois animées.

Hors du conseil, nous nous rencontrions pour parler de notre hobby commun, l'automobile et plus particulièrement de notre marque préférée dans laquelle il avait des connaissances sans limites.
J'ai sincèrement apprécié avoir Philippe comme ami et collègue. Je voudrais le remercier en l'accompagnant dans son passage. […]

Je présente, ainsi qu'au nom du conseil municipal, à son épouse, ses enfants et toute sa famille, mes bien sincères condoléances. […]

Paul Boquet

Inauguration des chemins de randonnées

Le samedi 17 septembre 2022 sur la place de la mairie de Gilles a eu lieu l'inauguration des chemins de randonnées en présence d'Évelyne Lefebvre, vice-présidente du Conseil départemental, Francis Pecquenard, maire de la Chaussée d'Ivry, Nathalie Velin, maire de Guainville et Michel Malhappe, maire de Gilles, ainsi que Messieurs Jean-Marie Marcuzzi et Christian Valot, représentants de la Fédération Française de Randonnée, Eure & Loir.

Les membres du comité départemental de randonnées ont balisé six parcours pédestres d'un total de 46 kms dans notre belle campagne., depuis les communes de La Chaussée d'Ivry, Gilles et Guainville.

Le rendez-vous donné à 10h pour randonner sur le circuit de quatre kilomètres « la Souche Noire » a été effectué par une centaine de personnes dans une ambiance bon enfant. Les clubs de marches des communes environnantes étaient fortement représentés et les retours sur cette initiative des trois communes furent très positifs.

Ces nouvelles voies douces sont une aubaine pour les nombreux randonneurs de la région et les touristes. Les circuits pédestres traversent des paysages magnifiques et approchent de nombreux sites remarquables.

Cet évènement s'est clôturé autour d'un très bel apéritif dînatoire à l'Auberge Gilloise qui a su, comme à son habitude, régaler nos papilles gustatives.

Rappelons que cette belle aventure a été possible grâce à nos partenaires et financeurs :

- Leader (Fonds européen géré par la Région)
- Le Département d'Eure et Loir
- L'Agglo du pays de Dreux
- La Fédération Française de Randonnée
  La réalisation des circuits balisés a pu bénéficier de 80 % de subventions. Le reste à charge des 3 communes est de seulement 20%.

Un grand merci à Audrey Jégouzo, adjointe au maire de la Chaussée d'Ivry, pour son investissement à la réalisation de ce magnifique projet.

Un totem est présent sur la place de la mairie où la carte des chemins de randonnées y est affichée.

Vous pouvez télécharger la fiche descriptive de chaque chemin sur votre smartphone ou tablette grâce à un QR code.

Alors n'hésitez plus ! Venez parcourir en famille ou entre amis les beaux chemins de nos trois communes.

Gilles en fête

La fête du village

En dépit d'un temps maussade qui n'a pas favorisé le déplacement des villageois, notre traditionnelle fête du village s'est déroulée le 25 juin avec force stands et attractions (atelier de maquillage, balade en quad, tir à la carabine, démonstration de Vô, dominos géants, jeu de la grenouille, chamboule tout, etc.).

A suivi le concert de la chorale Sopaltéba de Lommoye sous le chapiteau faute de disponibilité de l'église. Merci aux choristes de s'être adapté au pied levé à cette situation.

La fête de la musique avec restauration hamburger par l'auberge Gilloise a clôturé cette journée.

J'adresse un grand merci aux organisateurs qui œuvrent dans la discrétion et l'efficacité à la réussite de cette manifestation

Le 14 juillet

Chaque année la commune organise la fête du 14 juillet, fondatrice de notre République et porteuse de notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité »

Il nous paraît important que cette fête revête un caractère populaire permettant à chacune et chacun de participer à cette manifestation citoyenne. Repas préparé par l'Auberge gilloise et offert par la municipalité, soirée dansante, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Là encore, un grand merci aux organisateurs et coordonnateur pour préparer avant, servir pendant et démonter après.

Agenda 2023

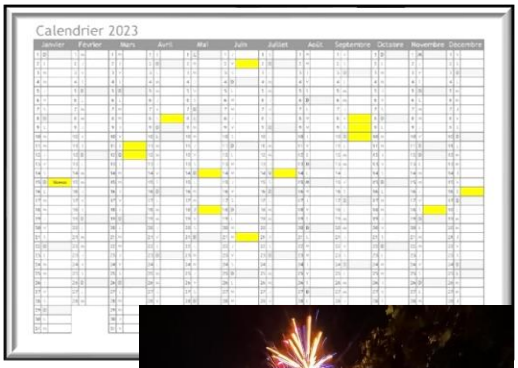

- Dimanche 15 janvier à 15h30 : **Vœux du maire et galette des rois**
- Samedi 11 mars 2023 : **Ateliers jeune public et adultes organisés dans le cadre du PACT** (voir article ci-dessous)
- Dimanche 12 mars à 12h30 **: Repas des anciens à l'Auberge Gilloise**
- Samedi 8 avril : **Chasse aux œufs**
- Dimanche 14 mai **: Brocante de l'APE** (pour info)
- Jeudi 18 mai **: Festival des Territoires en partenariat avec l'Agglo de Dreux**
- Vendredi 2 juin : **Fête des voisins**
- Mercredi 21 juin : **Fête de la musique** (à l'initiative de l'Auberge Gilloise)
- Vendredi 14 juillet : **Fête du village et Fête nationale**
- Du vendredi 8 au dimanche 10 septembre : **Festival d'Automne des Gillofolies** (organisée par l'association Gilles A Tous Vents)
- Octobre : **journée des jardins, expo photos** (organisées par GATV)
- Samedi 18 novembre **: Atelier déco de Noël**
- Samedi 16 décembre **: Noël des enfants**

Un PACT(e) intergénérationnel : une première !

En 2023, la commune de Gilles intègre le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) de la Région Centre Val de Loire, aux côtés d'Anet et d'autres communes du canton. L'objectif de ce projet est le développement et la promotion de la culture en milieu rural, par une programmation culturelle annuelle, diversifiée et thématique, largement subventionnée par la Région.
Les communes partenaires bénéficieront ainsi de deux ateliers de pratique artistique sur le thème des monstres, en relation avec le spectacle « La Citadelle de Cristal » qui sera joué au Dianetum le 14 avril 2023.

Le 11 mars 2023

- de 9h30 à 12h30, le jeune public (6 – 13 ans) exprimera son talent par des dessins, réalisés à la suite de la lecture de contes par l'artiste Ethel Balogh.
- de 14h30 à 17h30, ces mêmes dessins serviront ensuite à l'apprentissage de la linogravure par un public de 14 ans à 99 ans, toujours d'après les conseils éclairés d'Ethel.

Ces activités seront accessibles sur réservation auprès de Marie-Claude Malhappe, au 06.78.30.14.16

Le festival d'automne

Vive le festival de Gilles

Il y a un peu moins d'un an, lors de l'Assemblée Générale de Gilles à Tous Vents, l'idée a été avancée de créer pour Gilles son premier festival. Un vrai défi pour un si petit village. Sans doute il y avait déjà le succès rencontré chaque année par le cyclo-théâtre, grâce à l'engagement de notre ami Jean-Paul Audrain, et au soutien sans faille de Michel Malhappe notre maire.

Il n'empêche : il a fallu tout inventer et tout construire. Et voilà que s'est constituée une jolie petite équipe. Ce défi un peu fou ne lui a pas fait peur. Au contraire : tout devient possible quand se crée une si amicale solidarité. Bien sur un festival n'existe pas s'il n'y a pas les artistes. Personne n'avait oublié que Gilles est devenu un village d'artistes : il a suffi de leur demander et ils ont répondu présent. Oui, vraiment tout était possible.

Le festival commença le vendredi 16 septembre 2022 : ce fut l'occasion de recevoir pour l'ouverture, **l'exceptionnel Instrumentarium de Chartres**, choisi par le département pour son programme « Arts en Scène ». L'objet de cette association est de redonner vie à des instruments du moyen âge, sculptés sur les chapiteaux de la cathédrale ou représentés dans les peintures et vitraux. Les artistes ont exposé dans l'église ces magnifiques instruments qu'ils ont utilisés pour un concert d'exception.

Le lendemain, **30 courageuses et courageux enfourchèrent leur bicyclette pour les Gillofolies** qui, après le prologue dans la cour de l'école, les a conduits par le chemin des écoliers vers Neauphlette puis dans le parc du château de Primard pour arriver à Gilles-Bois.
4 étapes où Jean-Paul a, cette année, réinterprété **des sketches de Raymond Devos**.

Et franchement, il nous a bien fait rire. Et, comme dans le Cid, nous partîmes 30 et arrivâmes 60 pour le **pique-nique de Gilles-Bois** où nous ont accueilli Guillemette et Charles de Ferrières dans leur beau parc.

L'après-midi, à 16 heures et 18 heures, Monica Molinaro nous a ouvert son salon de musique.
Monica au piano et Laurence Tricarri, altiste, ont joué des œuvres de Kryukov er Vasilenko que Monica avait retrouvées à Moscou.

Dimanche matin, Marie-Hélène Quentin avait proposé un autre défi : organiser un concours de peinture ouvert à tous pour mettre en valeur les lieux et paysages du village, ce qui permit à cette activité de figurer dans les programmes des Journées du Patrimoine. Elle eut le plaisir d'accueillir une trentaine de participants.

A partir de 16 heures, place au théâtre**. Marie-Claude Malhappe et Edouard Lefort** nous firent bien rire avec « Les bons Maux », tellement de jeux de mots que ce fut un jeu imprévu que de les retrouver ensuite. Puis **Jean-Paul Audrain et** le comédien et metteur en scène **Jean-Claude Seguin** nous a donné « l'homme de paille » de Georges Feydeau.
Le dimanche 18 septembre, à 18 heures, se clôturait ainsi sur, un french cancan endiablé, le premier festival de Gilles. Ce fut un succès. Outre la qualité de ce qui nous fut donné, je retiendrai particulièrement les sourires et les rires des participants qui se sont bien amusés.

Que serait un festival si celles et ceux qui ont eu la gentillesse de venir n'avaient pas passé un bon moment. N'est-ce pas l'essentiel en ces temps moroses que donner de la joie de vivre. Un chaleureux merci à toutes et à tous, équipe de Gilles à Tous Vents, artistes, participants, pour ce joyeux moment partagé. Alors que vive le festival de Gilles 2023 !

Charles Gachelin

Les septièmes Gillofolies

Une fois encore, même si le matin il faisait un peu frisquet, un temps magnifique a accueilli les Gillofolies.

Déjà la septième édition de ce qui fut d'abord et est encore le « cyclothéâtre » baptisé un jour Gillofolies, et qui est devenu l'une des « Echappées à vélo » de la Région.

Il est vrai qu'à Gilles, nous avons une singulière chance d'avoir un comédien qui soit également amoureux du cyclotourisme. Et Jean-Paul ne nous fait jamais faux bond !

Il y a eu d'abord l'itinéraire, avec ce qu'il faut de montées et de descentes pour que tout le monde soit bien en jambes et ait bien faim pour l'après circuit.

Voici que nous avons été de l'école de Gilles avec le prologue, à Neauphlette dans le parc riant au bord de l'eau, puis dans le parc splendide de Primard avec vue sur le château et ses douves, pour terminer à Gilles-Bois où nous avons été accueillis comme Guillemette et Charles de Ferrières savent le faire.

Mais il y avait aussi le thème. Cette année, Jean-Paul avait choisi de nous faire rire. Quelle bonne idée par les temps qui courent. Et ce furent les sketches fameux de Raymond Devos qu'il a appris et interprétés. Je n'en dresserai pas la liste mais à raison de 3 par étapes, voici qu'il nous en a donné 12. Et quels sketches : le bus pour Caen, le chromosome en trop du tueur né, la dernière heure de la belle-mère, de quoi rire et rire encore. Et personne n'a boudé son plaisir.

D'ailleurs ce fut à Gilles-Bois qu'il donna son épilogue après la sangria et avant le pique-nique. 60 participants étaient là pour déguster la paella, une très bonne idée de Dominique, et surtout partager un bon moment de convivialité.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cet instant !

- ✓ Car il a bien fallu guider les cyclistes perdus sur le circuit et assurer la sécurité,
- ✓ Puis tout commander pour que tout arrive à temps et transporter tables et bancs !
- ✓ Et maintenant voici les Gillofolies intégrées au festival de Gilles.

Gageons que pour un si original cyclo-théâtre, ce n'est que le début d'un bel avenir.

Charles Gachelin

La vie scolaire

Le conseil d'école

En ce début d'année scolaire, nous avons pu élire les délégués de nos classes et leurs remplaçants (les suppléants). Pour nous y préparer, nous avons d'abord échangé, en éducation morale et civique, sur ce que sont une élection, un bureau de vote, l'urne, les bulletins de vote, un électeur, un candidat... un délégué de classe. Le premier conseil a été riche de propositions : faire un potager, planter des fleurs, faire une collecte pour les restos du cœur, ramasser les déchets aux alentours de l'école …

La route du Rhum 2022

Cette année, nous avons suivi Samantha Davis qui a participé à la course du Rhum avec un tout nouvel Imoca « Initiative Cœur » Partis de Saint Malo, tous les skippers devaient rejoindre la Guadeloupe. Le départ a été retardé à cause d'une mauvaise météo. 6 catégories de bateaux ont fait la course. Les plus grands mesurent 32 m et les plus petits 12 m. 138 marins sont partis le 9 novembre mais 28 ont abandonné avant l'arrivée. Certains ont eu des intoxications alimentaires, d'autres des problèmes de matériels. (Pilote automatique ou quille cassés, bateaux abimés par des rochers, d'autres bateaux ou des OFNI…)

Nous suivons Sam car pendant le trajet de ses courses, elle essaie de récupérer des dons pour que des enfants puissent se faire opérer du coeur. Il suffit de cliquer sur les vidéos qu'elle poste sur les réseaux sociaux. On a vu qu'elle mettait des alarmes pour pouvoir dormir un peu et pour vérifier la vitesse de son bateau. Elle doit aussi parfois faire des réparations sur le bateau. Elle fait beaucoup d'efforts pour changer les voiles qui sont lourdes. Pour manger, elle prépare de l'eau chaude désalinisée et la verse dans des plats lyophilisés. Pour la vaisselle et sa toilette, elle utilise des seaux. La course est dangereuse et, dans son Imoca, il y a un radeau de survie et une combinaison thermique de survie.

Le 1er skipper sur son Ultim, Charles Caudrelier, a mis un peu plus de 6 jours pour arriver. Thomas Ruyant, sur son Imoca, a gagné après 11 jours de course. Sam est arrivée 28 ème, après 16 jours de course. Grâce à sa course, 21 enfants vont pouvoir bénéficier d'une opération cardiaque. Bravo Sam ! Et bravo à tous car nous trouvons que les skippers sont très courageux de participer à cette course qui peut être très dangereuse. En souvenir, nous avons construit une maquette en carton d'Initiative Coeur. »

Les élèves de CE2 de l'école Dominique Paturel (classe de Mme Letellier)

La semaine du goût

Pendant la semaine du goût, **du 10 octobre au 16 Octobre**, les élèves de l'école Dominique Paturel ont réalisé des ateliers cuisine. Ils ont ainsi pu découvrir de nouvelles saveurs et partager le plaisir de préparer des aliments avant de les déguster.

Ce fut un après-midi riche pour les élèves qui ont ainsi pu s'essayer à la cuisine.

Un moment de plaisir partagé entre élèves et enseignants !

Un petit tour du côté du SIRP

Voici quelques informations extraites du dernier compte-rendu de réunion :

- **La classe de Mer pour 46 enfants en classe de CM1/CM2**

Le séjour est organisé du lundi 12 au vendredi 16 juin 2023 à Saint Jean de Thomas.
Ce joli village est situé à l'extrémité sud de la côte ouest du Cotentin et fait partie intégrante de la baie du Mont Saint Michel.

Les enfants logeront au centre « l'Étoile de la Mer ».

- **L'Appel d'offre restauration scolaire**

Le contrat de restauration scolaire avecle prestataire Isidore Newrest arrive à son terme en juillet 2023, donc la commission d'Appel d'Offre travaille surla définition du cahier des charges.

- **Projet d'une nouvelle cantine**

Le bâtiment actuel n'étant plus adapté au nombre d'enfants, et surtout vétuste, il a été décidé de travailler sur le projet d'une nouvelle cantine. Dans sa délibération 2022_52 du 7 juin 2022, le Conseil Municipal de la Commune de Guainville a donné son accord pour la réalisation du projet de construction de la future cantine en remplacement du local existant, sur l'actuel terrain de foot de la commune.

Toute l'équipe du SIRP vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

Les travaux

Un village qui avance

Notre village continue d'avancer pour apporter à ses habitants agréments, services et intégration, dans une recherche constante de protection environnementale, de rigueur financière, d'une écoute attentive et de communications avec nos concitoyens.

TERMINÉ

- Logement au-dessus de la mairie dont la location a été confiée à l'agence Century 21 d'Anet. C'est ainsi une recette nette espérée d'environ 7 000 € par an pour notre commune.

- Local paramédical rue de la Gare. Nous recherchons un ou plusieurs praticiens pour occuper ce local et apporter de nouveaux services à nos habitants.
  Nous avons pris contact avec le service Santé de l'Agglo à ce sujet.

- L'aménagement de l'allée centrale du cimetière et son fleurissement confié à Marie-Hélène Quentin.

Le changement des canalisations d'eau dans la Grande Rue entièrement pris en charge par le Syndicat des eaux de Gilles et du Mesnil-Simon.
L'enfouissement et les branchements des réseaux électriques et de communication toujours dans la Grande rue par l'entreprise INEO. Ces travaux sont subventionnés par l'Etat, le Département et Territoires d'énergie à hauteur de 142 000 €.
La pose des nouveaux lampadaires - la bascule aérien/ souterrain devant intervenir en janvier 2023
La création de bordures dans la rue des Rostys, pour facilement l'écoulement des eaux pluviales, travaux subventionnés à 50 % par le département.

✓Acté

2023

- ✓ **L'aménagement des trottoirs et stationnement Grande rue et Place de l'Église**
  Les travaux reprendront en mars 2023

  « Conformément au plan affiché en mairie et consultable par tous »

- ✓ **Revêtement définitif de la voirie** pris en charge par le Département
- ✓ **Aménagement d'un terrain de jeux pour les jeunes** du village route de la Chaussée d'Ivry - la partie consacrée à ce projet a déjà été délimitée et un premier équipement sera mis en place avant la fin de cette année.

Les projets 2023-2024 :

- **Église** : Etude patrimoniale et phasage sur plusieurs années de travaux extérieurs et intérieurs par un architecte spécialisé. Dès 2023, mise aux normes électriques, réfection du clocher et des murs côté Nord, sécurisation de l'échelle d'accès au clocher.
- **École** (salle de motricité) : mise aux normes de l'électricité, isolation des murs et plafond et nouveau revêtement pour le sol.
-

Les emballages se trient

Le 17 novembre 2022, nous nous sommes réunis à la mairie pour assister à une présentation de l'Agglo du Pays de Dreux sur les nouvelles modalités de tri des déchets ménagers.

Le principe suivant nous a été présenté et expliqué : à partir du 1er janvier 2023, dans toute la France, tous les emballages devront être triés. Cette décision doit permettre d'améliorer le processus de traitement des ordures ménagères, tant écologiquement qu'économiquement.

Pour rappel, les déchets en plastique sont traités, reconditionnés, transformés en meubles, vêtements, etc. Les boîtes d'œufs sont l'aboutissement de 8 reconditionnements successifs. 1 tonne de verre permet de créer 900 kg de nouvelles bouteilles et conditionnements.
Le tri est donc essentiel pour permettre une bonne gestion de nos déchets.

Or le taux de refus au niveau national est de 25 %. Ceci signifie qu'un quart des déchets triés à la main sont refusés, trop souvent alors qu'ils sont déjà arrivés en centre de tri. Ils doivent donc être retransportés vers une autre filière de traitement, multipliant les coûts par deux.
Le taux de refus moyen au sein de l'Agglo est de 33 % et celui du village de Gilles de 35,5 %. Nous avons donc de gros progrès à faire !

Il faut reconnaître que les consignes actuelles de tri sont assez compliquées. La simplification qui s'annonce devrait nous permettre de faire beaucoup mieux. Les nouvelles consignes sont les suivantes : tous les emballages, qu'ils soient en papier, carton, plastique, même les filets, doivent être placés directement dans le bac jaune. Les conserves et les canettes ne doivent pas être lavées. Il ne faut pas emboîter les uns dans les autres les pots de yaourt ou les petits pots de fleur en plastique pour faciliter le tri à l'arrivée. Le 1er décembre, l'Agglo a fait apposer des stickers sur les bacs jaunes pour nous aider à effectuer correctement ce tri.

Laetitia Salaun, responsable Qualité déchets de l'Agglo, nous a rappelé à la fin de la réunion que le compostage permet un recyclage efficace et vertueux. Des composteurs en plastique ou en bois sont également proposés par l'Agglo.

Enfin, nous disposons de 11 déchetteries, gérées par Sitreva, au sein de l'Agglo. Et le centre de tri de Natriel peut par ailleurs être visité par groupes.

Désormais, nous avons tous les moyens de réussir. A nous de participer à l'amélioration du processus en appliquant correctement ces nouvelles consignes. Cela en vaut la peine.

Informations communales

Modification du PLU *château de Vitray*

Le propriétaire du Domaine de Vitray, l'UNAPEI, a décidé de vendre le château et ses dépendances, situés sur Gilles. Avant de prendre cette décision, les propriétaires, de concert avec la commune, ont exploré plusieurs pistes de destination, y compris en se rapprochant des bailleurs sociaux du département.

L'importance et le coût financier des travaux à effectuer, notamment dans le cas où ces bâtiments accueilleraient du public, ont dissuadé l'UNAPEI de poursuivre dans cette voie.

Un promoteur immobilier s'est présenté pour acheter ce bien dans le but d'y proposer 29 logements, sans constructions nouvelles et en respectant le bâti existant.

Cette parcelle était classée dans notre PLU en zone de développement économique (zone UE) - nous espérions alors accueillir le transfert des activités du domaine de Vitray sur notre commune.
Le Conseil Départemental ayant choisi d'établir ces nouveaux locaux sur la commune de Guainville et faute d'avoir pu trouver d'autres activités, plus rien ne justifiait le maintien de cette zone en développement économique-nous espérions alors accueillir le transfert des activités du domaine de Vitray sur notre commune.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 6 avril 2022, a décidé à l'unanimité de procéder à la modification du PLU.

Le cabinet Gilson nous a accompagnés dans cette démarche de modification *via* une OAP (opération d'aménagement et de programmation).
Une enquête publique s'est déroulée du 27 septembre au 26 octobre 2022. Le commissaire enquêteur, désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans, a émis un avis favorable au projet en date du 24 novembre 2022.
Ce projet de modification de notre PLU a été présenté au Conseil municipal du 14 décembre 2022 pour approbation.

Cette opération permettra de sauvegarder le site du château de Vitray dans son intégrité et viendra compenser la perte de population que nous subissons depuis 2008.

Rus et Biefs

Pour une très large majorité d'entre eux, les cours d'eau sont dits non-domaniaux ; c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent pas aux domaines de l'Etat mais aux propriétaires des parcelles adjacentes.

Ainsi, lorsque le cours d'eau traverse une parcelle, la végétation, les berges et le fond de la rivière appartiennent au propriétaire de celle-ci ; dans le cas où les deux berges appartiennent à des riverains différents, la propriété du cours d'eau est séparée au niveau du centre du cours d'eau (il

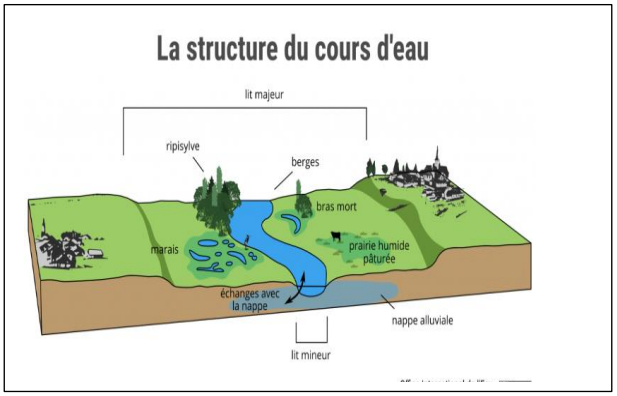

Droits des propriétaires riverains

Le propriétaire est en droit d'interdire l'accès au public, comme pour toute propriété privée, à condition de ne pas perturber l'écoulement des eaux.

Il a également le droit d'utiliser l'eau de la rivière uniquement pour les besoins domestiques tels que l'arrosage ou l'abreuvage d'animaux, dans une limite fixée à 1000 m³/an. Toute autre utilisation doit faire l'objet au préalable d'une consultation pour avis et autorisation des services en charge de la police de l'eau.

Devoirs des propriétaires riverains

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau, visant à le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Ainsi, un riverain se doit de maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, d'entretenir les berges tout en préservant les écosystèmes, d'évacuer tout obstacle de nature à gêner l'écoulement de l'eau.

Informations communales

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La sécheresse de 2022 peut avoir créé des dommages sur vos habitations, visibles notamment au moment de la réhydratation des sols.

Pour avoir une chance d'aboutir, la mairie devra déposer en janvier 2023 une demande groupée auprès de la Cellule Catastrophes Naturelles de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, au ministère de l'Intérieur.

La mairie sera informée de la décision rendue courant 2023.

Si vous souhaitez déposer un dossier pour votre habitation, merci de bien vouloir envoyer un mail avec une note synthétique des dommages constatés, accompagnée de photos, **avant le 15 janvier 2023**.

Urbanisme

18-20 rue de Vitray : passage de la zone Ue à la zone Upc (modification du PLU)
Une réunion publique s'est tenue en mairie du 27 septembre au 26 octobre 2022. (Cf. article p. 16 sur le Château de Vitray)

LE SANT, **16 rue de Vitray** : piscine + poolhouse + local technique
MAËS, **1 rue Mouillée** : changement de destination des combles
MERCIER, **8 rue de la Gare** : construction d'une maison individuelle
AUROY, **10 rue de la Gare** : construction d'une maison individuelle
RAKOTONINDRAINY NAINA, **1 A impasse du Chanvre** (lot C) : construction d'une maison individuelle

MENDOZA, **5 rue de la Correspondance** : changement de portail
MENDOZA, **5 rue de la Correspondance** : ajout d'une clôture
CAILLAUD, **27 route de Bréval** : construction d'une piscine
MAXIMOF, **29 Grande rue** : installation d'un ALGECO
EMSELLEM**, 4 chemin des Vignes de l'Etang** : création d'un mur de clôture et portail

RISCHMANN/RAFFIN, **30 rue des Rostys** : modification d'ouvertures et création de 3 châssis de toit
MITARD, **1 Grande rue** : surélévation d'une maison individuelle
JAMBET, **14 Grande rue** : changement des fenêtres en façade côté rue
ABELARD, **3 Grande rue** : changement des huisseries
DUFOUR/LENFANT**, 7 route de Bréval** : changement et déplacement du portail, création d'une allée

Certificats d'urbanisme pour vente

LE SANT, **16 rue de Vitray**
NAQROUZ, **2 rue de Vitray**
MAUNOURY, **24 Grande rue**
MAUNOURY, **Bois des Sablons**
SOARES DE JESUS, **3 rue Neuve**
MASCRET**, 1 rue de la Croix Buisée**
CTS LE BUHAN, **1 rue des Rostys**
MAËS, **1 rue Mouillée**
GERARD, **30 rue des Rostys**
CTS BARATHON-SOTTIER, **rue de la Gare / impasse du Chanvre**

Depuis le 1er janvier 2022, les communes ont l'obligation de proposer le dépôt des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme…) par voie électronique.
La commune, en accord avec les services instructeurs de l'Agglomération du Pays de Dreux, a choisi IDE'AU.
Il vous suffit de créer un compte sur le site https://ideau.atreal.fr/ et de vous laisser guider.

Le Maire, ses adjoints et la secrétaire de mairie sont ravis de vous apporter leur aide pour toutes vos démarches administratives, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Nous sommes là pour vous rendre service et le ferons avec plaisir et avec le sourire ! 😊

AGGLO DU PAYS DE DREUX

RETOUR SUR 2022

Poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants, proposer des services innovants et adaptés aux besoins, porter haut les talents du territoire, sont autant d'actions qui ont rythmé l'année 2022 de l'Agglo du Pays de Dreux. Une année riche de rencontres, de développements et de projets.

Festi BOUGE, Festi MIAM, (Châteauneuf-en-Thymerais, 17 septembre 2022)

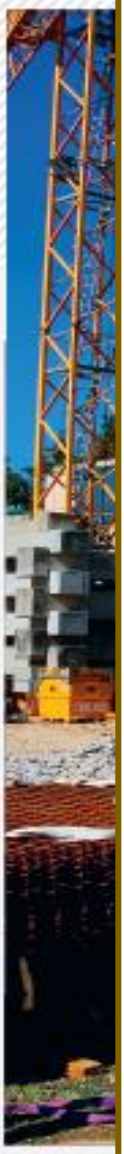

ÉVÈNEMENTS

L'AGGLO AUX ARTISANALES : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

L'Agglo était présente aux Artisanales de Chartres, le plus grand salon dédié à l'artisanat de France. Elle partageait son stand avec six artisans, des talents 100% Agglo du Pays de Dreux, véritables ambassadeurs de notre territoire. Durant 4 jours, les nombreux visiteurs ont pu apprécier le savoir-faire d'Armelle Aubarbier, chocolatière, de Guillaume Delahaye, charpentier, d'Élise Giraud, vitrailliste, de Laurent Loiselet, fondateur de ERTEL et de Soloeur, de Carole Neveu, créatrice de Lolilo et de Lol'up, et d'Hélène Ragot, bijoutière-joaillière. Une belle opportunité de mettre en valeur notre territoire et de faire briller les pépites qui le composent !

Artisanales de Chartres (octobre 2022)

LES ATELIERS DE L'ÉCO'LOGIS VIENNENT À VOUS

La maison vitrine l'Éco'Logis, propose un programme de sensibilisation aux écogestes. Cette année, pour être plus proches de vous, les ateliers se déplacent aussi dans les communes. Après Ézy-sur-Eure, Anet et Tremblay-les-Villages, les habitants de Brezolles, Villemeux-sur-Eure, Garnay, Saint-Rémy-sur-Avre, Vert-en-Drouais et Abondant pourront profiter d'une animation dans leur mairie. Au programme : fabrication d'un bee wrap (un emballage alimentaire durable et écologique) et d'un tawashi (une éponge réalisée avec des chaussettes orphelines).

Programme complet sur www.dreux-agglomeration.fr
Animations gratuites / inscription obligatoire au 02 37 64 82 00

BIEN DANS SON ASSIETTE ET DANS SES BASKETS

Parmi les nombreux projets pédagogiques proposés par les équipes éducatives, il y en a un qui s'est intéressé à l'alimentation et à l'activité physique, une question de santé publique dont l'Agglo du Pays de Dreux a fait sa priorité. Toute l'année, les professionnels des structures d'accueil ont mis en place divers ateliers et activités autour de ces thèmes afin de sensibiliser les plus jeunes : ateliers cuisine, jardinage, création de livrets de recettes, jeux sportifs... Cette action au long cours s'est clôturée en septembre par l'événement *Festi Bouge Festi miam*, une journée festive qui a permis à tous de jouer, danser et cuisiner en famille.

Réhabilitation du centre aquatique (Vernouillet, novembre 2022)

LES CHANTIERS SE POURSUIVENT

UN FUTUR CENTRE AQUATIQUE POUR TOUS

Le chantier de réhabilitation et d'extension de la piscine intercommunale à Vernouillet se poursuit. **L'esquisse de ce futur équipement sportif prend forme**. Le bâti existant fait peau neuve, tandis que l'extension en cours de construction donne une tout autre dimension à cet établissement qui ouvrira ses portes à l'automne prochain.

Travaux d'assainissement collectif (Dreux, janv. 2022)

ASSAINISSEMENT

Des actions sont menées chaque année par l'Agglo dans l'objectif d'**améliorer le service public en matière d'assainissement** et de **protéger les rivières et les eaux souterraines**. En 2022, les habitants de Cherville (hameau de Villemeux-sur-Eure) ont pu assister à la création d'un réseau d'assainissement et surtout à l'implantation d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux. L'Agglo a également mené des travaux à Dreux, Écluzelles et Ézy-sur-Eure. Les habitants de ces communes devront donc pouvoir dans les 2 ans à venir se raccorder au réseau public. En fin d'année, une étude sera aussi menée à Saint-Sauveur-Marville pour la création d'un système épuratoire.

UNE AGGLO CONNECTÉE

UNE APPLI MOBILE POUR GÉRER SES DÉCHETS

Nouveau service numérique pour vous simplifier la vie et être informé en temps réel sur la collecte de tous vos déchets ! L'appli mobile Mes déchets - Agglo Pays Dreux est à télécharger gratuitement sur l'Apple Store ou sur Google Play !

LE TOURISME SE RÉINVENTE

Le Pays de Dreux a lancé une réflexion autour de sa stratégie de développement touristique, qui a intégré, notamment, un travail autour de l'image de marque du territoire. Une démarche qui a abouti à la naissance d'une nouvelle signature touristique : nature royale. Son ambition est de valoriser son patrimoine et de révéler aux yeux de tous les trésors cachés dans nos communes. Elle accompagnera les communications de l'Office de Tourisme. Un nouveau site Internet et un magazine touristique seront lancés en 2023.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque propose de nombreux services numériques pour tous les abonnés sur www.odyssee-culture.com :

- Le Click & Collect pour choisir ses documents en ligne et venir les chercher à l'Odyssée.
- Ma bibliothèque numérique pour les enfants.
- La médiathèque numérique : films, documentaires, séries ArteVOD, etc.
- Le prêt numérique en bibliothèque (PNB) pour emprunter des livres numériques sur vos liseuses, tablettes, smartphones, etc.
- Cafeyn pour lire la presse.
- Toutapprendre.com pour accéder à de nombreux tutoriels (langues étrangères, code de la route, cours de sport, langue des signes, etc.).

SANTÉ

LES ASSISES DE LA SANTÉ : POINT DE DÉPART D'UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

Elles se sont déroulées le 9 novembre et ont rassemblé de nombreux acteurs de la santé de notre territoire. Après la présentation du diagnostic local de santé et du projet de Contrat Local de Santé, une table ronde intitulée « Comment dynamiser sa stratégie locale de santé ? » a permis d'enrichir le débat sur plusieurs thèmes, tels que la santé mentale, la prévention et l'offre de santé de proximité. Un temps riche d'échanges avec le Professeur Philippe Juvin, Député des Hauts-de-Seine et chef du service des urgences à l'hôpital Georges Pompidou à Paris a clôturé l'événement, point de départ de la prise de la compétence Santé par l'Agglo, un engagement fort pour la santé de tous.

www.dreux-agglomeration.fr

Numéros utiles

Sécurité

Police : 17
SAMU : 15 ou 112
Pompiers : 18
Gendarmerie d'Anet : rue Hubert Baraine Tél : 02 37 62 59 90

Médical

Centre hospitalier François Quesnay : 2 bd Sully, 78200 Mantes-la-Jolie Tél : 01 34 97 40 00
Hôpital de jour de Houdan : 42 rue de Paris, 78550 Houdan Tél : 01 30 46 18 00
Centre hospitalier Victor Jousselin : 44 av du Président Kennedy, 28100 Dreux
Tél : 02 37 51 52 53
Cabinet d'infirmière de Samantha Laruelle : 367 rue du Bourg, 28260 Guainville Tél : 06 19 42 32 18
Cabinet infirmier La Chaussée d'Ivry : 81 rue d'Anet, 28260 La Chaussée d'Ivry Tél : 02 18 48 34 34

Cliniques vétérinaires de proximité

Anet : 2 allée des Brigault Tél : 02 37 62 55 35
Bréval : 1 rue du Vieux Chêne Tél : 01 34 78 02 04
La Chaussée d'Ivry : 681 rue de Pacy Tél : 02 37 38 28 33

Social

Assistante maternelle — Sylvie Bréant
2 impasse du Chanvre Tél : 02 37 64 03 92
Assistante sociale à Anet : 2 rue du Dr Andrieu
Tél : 02 37 65 82 64
Caisse d'Allocation Familiale Chartres :
10 rue Charles Victor Garola Tél : 3230
Caisse Primaire d'Assurance Maladie Chartres
11 rue du Dr André Haye tél : 3646
Maison Départementale de l'Autonomie
Tél : 02 37 33 46 46
Pôle emploi Dreux : 1 rue du Bois des Fossés
Tél : 09 72 72 39 49

Déplacements et transports

Gare de Bréval :
sur la ligne ferroviaire de Mantes-la-Jolie à Cherbourg
liaison vers Paris-Saint Lazare en un peu moins d'une heure
Gare de Houdan :
sur la ligne ferroviaire de Paris-Montparnasse à Dreux
liaison directe en moins d'une heure (parking payant)
Linéad, réseau de transport de l'Agglo du Pays de Dreux
Tél : 09 70 820 621 ou 02 37 42 10 10
Taxi Gilles Frédéric Lucas Tél : 06 99 76 19 07

Culture

Dianetum à Anet (476 places)
chemin des Cordeliers Tél : 02 37 43 00 70
Cinéma Normandie à Anet : 6 rue Désiré Roussel
Tél : 02 37 41 48 00
Centre d'interprétation de la Renaissance à Anet
place du Château Tél : 02 37 41 49 09

Entreprises, commerces et services

Auberge gilloise : 16 Grande rue Tél : 02 37 48 48 34 ou 06 64 15 79 13 (bar restaurant, épicerie, Poste, gîtes)
Ferme de la Noé (agneaux, fruits et légumes bio) – Daniel et Valérie Chauvin — rue Mathieu Le Coz Tél : 06 13 08 20 24
Ferrandin Patrick (maçon) : 4 impasse de la Boissière
Tél : 02 37 64 01 03
Des fleurs du Jardin Laurence Dujardin
11 rue de Fumeçon Tél : 06 45 28 27 34
Jadys (vide-maisons) – Gary Lafosse Tél : 06 32 41 84 72
Jardin de couleur - Marie-Hélène Quentin :
26 Grande rue Tél : 06 50 50 46 16
Les petits pots de Julia (traiteur pour bébé)
Aurélie Perrot : 29 Grande rue
Tél : 06 06 85 54 21
Terrasses et jardins Wagner (paysagiste)
David Wagner : 7 rue de Vitray
Tél : 06 50 32 34 03
O'Flo des soins : 10 rue Neuve
Tél : 06 22 07 16 75
Plomberie chauffage : Sofiane Tél : 06 95 05 48 11
Electricité générale : A. Godefroy Tél : 06 89 97 13 80

Associations gilloises

Gilles à Tous Vents (animation du village)
Guillemette de Ferrières : Gille-Bois
Tél : 02 37 64 03 09
Vo Vietnam – Olivier Barbey : 5 rue de Normandie -Gilles
Tél : 02 37 64 05 33

Scolarité

SIRP Gilles – Guainville – Le Mesnil-Simon (maternelles et primaires) : 377 rue du Bourg, 28260 Guainville Tél : 02 37 64 05 22
Ecole maternelle de Gilles : 7 Grande rue Tél : 02 37 64 07 08
Ecole élémentaire Dominique Paturel de Guainville
allée des Grouettes Tél : 02 37 64 03 15
Ecole élémentaire du Mesnil-Simon
3 rue de la Libération
Tél : 02 37 64 05 79
Collège Mozart d'Anet : rue André Boxhorn
Tél : 02 37 41 49 88
Collège les Nénuphars de Bréval : 2 av de la Gare
Tél : 01 34 78 04 04

Vie quotidienne

Eau potable : SIAEP : 2 rue des Sablons, 28260 Oulins
Tél : 02 37 64 52 37
Urgence Eau Tél : 06 22 67 87 35
Enedis (électricité) Tél : 09 70 831 970
Urgence électricité (en cas de panne de courant)
Tél : 09 72 67 50 28
Déchèteries Anet, Bû, Dreux (pass'déchèterie)
SITREVA Tél : 01 34 57 12 20
Assainissement non collectif
SPANC de l'Agglo du Pays de Dreux
Tél : 02 37 64 82 00